

# Journal du Lot

### ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

### LES ÉVÉNEMENTS

**Les incidents d'Italie. — Lord Curzon et l'opinion américaine : le ministre méprisera-t-il la Conférence. — Hugo Stinnes et Rathenau à Londres. L'Angleterre et un moratorium au Reich. — Verrons-nous une entente germano-britannique ?**

En dépit de tous les démentis officiels et officiels, les manifestations anti-françaises continuent en Italie. Certains journaux, en particulier *le Tempo* et *la Paese*, poursuivent leur violente campagne de malveillantes insinuations et calomnies envers la France.

Le but poursuivi manifestement est d'évenimer n'importe comment les relations franco-italiennes, en inventant, au besoin de toutes pièces, des motifs de division.

Le résultat de cette campagne de presse, c'est que des démonstrations anti-françaises se sont renouvelées un peu partout en Italie et que des tentatives ont été faites pour saccager de nouveaux consulats ou établissements français.

Il nous paraît inadmissible que le gouvernement italien tolère plus longtemps cette campagne de sucrilége. Il serait temps d'y mettre un terme.

Le malencontreux discours de lord Curzon aura eu du moins cet avantage de fournir l'occasion, à l'opinion américaine, d'exprimer une fois de plus ses sentiments d'unité sympathique à l'égard de la France.

Tandis que la *New-York Evening Post* juge ce discours « déplacé », et parle de « manque de tact » et de « diftuation », le *Public Ledger* accuse lord Curzon d'être le mauvais génie de la Conférence de Washington ; et il ajoute : « Il est fort heureux qu'il n'y soit pas venu ; sa colère contre la France n'a pas d'autre motif que l'échec de sa politique orientale ». De son côté, *l'Evening Public Ledger* déclare : « M. Briand ne laissera derrière lui que des regrets... Quant aux critiques du genre de celles qu'a formulées lord Curzon, il suffit pour y répondre de rappeler que M. Hughes a assuré la France qu'elle n'aurait pas à redouter l'isolement moral ».

Mais les imprudentes paroles du discours homme d'Etat britannique ont reçu aux Etats-Unis une interprétation qui, pour être inattendue, pourrait bien se trouver la véritable ; on le soupçonne de ne pas voir, d'un œil aussi favorable qu'il le dit, la Conférence du désarmement.

Et la *New-York Evening Post* déclare sans détour que lord Curzon a manifesté « un mépris non déguisé pour la Conférence de Washington », tandis que le *Public Ledger* l'accuse d'en être le mauvais génie.

Certains font remarquer, en effet, que, d'après ce qu'on connaît des conceptions et des méthodes de lord Curzon, les nouvelles méthodes et les nouvelles façons d'aborder les problèmes ne sauraient agréer au Ministre britannique des Affaires Etrangères. On relève également la différence d'attitude d'un Balfour, le délégué à Washington. Et, finalement, on se demande lequel, du ministre ou du représentant, est le véritable interprète de l'opinion anglaise.

Au total, on s'accorde pour reconnaître qu'une intervention du genre de celle de lord Curzon compromet le succès de la Conférence. Et d'aucuns inclinent à penser que le but poursuivi était bien d'empêcher d'aboutir les efforts en cours.

Quant aux critiques adressées à la France, elles n'ont eu Outre-Atlantique aucun écho. Le blâme de notre conduite dans le Proche-Orient, en particulier notre accord avec Angora, ne porte pas à Washington. D'un autre côté, après la magistrale démonstration de M. Briand, les Américains admettent toujours sans réserve que la situation toute spéciale de la France justifie pleinement ses armements terrestres actuels.

En définitive, la mauvaise action manquée son but : loin de nous aliéner les sympathies américaines, comme il le voulait, il a donné à l'univers le spectacle de sa mauvaise humeur et la suspicion qu'il tentait de susciter contre nous, c'est à son propre détriment qu'elle s'exercera désormais.

On manque toujours de précisions quant au but, et par suite aux résultats, du voyage à Londres de M. Stinnes, le président de l'Union des industriels allemands.

Toutefois, un fait nouveau, d'importance, vient de se produire : M. Rathenau, le négociateur des accords de Wiesbaden, vient à son tour de gagner la Grande-Bretagne.

L'ex-ministre du Reich se propose-t-il de poursuivre les pourparlers engagés par M. Stinnes ? Songe-t-il simplement à élaborer avec Londres un accord semblable à celui qu'il a préparé avec la France ? Les deux missions sont également possibles ; peut-être même seront-elles menées de front.

A l'heure actuelle, en fait de certitude, on n'en possède guère qu'une : le gouvernement du Reich fait tous ses efforts pour se procurer le crédit à Londres. Que propose-t-il en échange ? Quelles garanties complet-il offrir ? On est abandonné aux hypothèses.

Toutefois, il semble bien que nombre de financiers londoniens soient assez disposés à consentir des avances à l'Allemagne.

La vérité, c'est que l'Europe et l'Amérique traversent une phase de profond désarroi économique : plusieurs pays touchent au seuil d'une crise redoutable. L'Allemagne est congestionnée par sa production ; mais, si elle peut vendre en masse, elle ne saurait guère importer. Les Etats-Unis regorgent d'or et de produits ; mais, la crise du change leur laisse leurs marchandises et la menace d'un chômage considérable pèse sur eux. Quant à l'Angleterre, qui ne peut vivre que par l'exportation, ses principaux débouchés la Russie et l'Allemagne, restent clos, et le chômage l'alarme avec juste raison.

Tous ces pays s'apprêtent à essayer des formules économiques nouvelles ; mais on n'ose encore se lancer complètement dans une voie. Une seule chose est évidente : ces pays doivent, à tout prix, se dégager des difficultés qui les étreignent.

Devons-nous accorder quelque crédit à la nouvelle colportée par une partie de la presse britannique et allemande, savoir : les Etats-Unis seraient disposés à accorder aux Nations détricées, une remise de 50 0/0 de leurs dettes, à condition que la Grande-Bretagne suive cet exemple ?

Cette nouvelle nous paraît, pour le moment du moins, prématurée. Rien ne permet d'espérer un pareil geste de la part des Etats-Unis ; et aujourd'hui encore, le secrétaire de la trésorerie, M. Mellon, déclare dénuée de fondement l'annonce d'un pareil projet.

Le *Daily Mail* signale une autre solution possible de la crise, solution en faveur en Grande-Bretagne : on accorderait un moratorium de 2 ou 3 ans à l'Allemagne pour ses dettes envers les Alliés. Ainsi serait enravée la baisse croissante du mark, qui a pour résultat de fermer complètement, dit le journal anglais, le marché allemand aux marchandises britanniques.

Que deviendraient, dans ces conditions, les indemnités dues à la France ? Londres s'est déjà servi et nous comprenons très bien qu'elle n'hésite pas à consentir un sacrifice de la part... du voisin. Mais que dira celui-ci ? Est-il prêt à se laisser tondre une fois de plus ? Nous en doutons !

Enfin, il convient de signaler un article sensationnel du *Daily Herald*, feuille nettement anti-française. Ce journal déclare en effet qu'une entente anglo-allemande, destinée à remplacer l'entente anglo-française, est mieux qu'une simple possibilité : une sérieuse probabilité. Il ajoute que d'ores et déjà le projet d'une entente anglo-allemande est à l'étude tant au *Foreign Office* qu'à la *Wilhelmstrasse*.

Mais il sied de soumettre au lecteur français les lignes suivantes du *Daily Herald*, symptomatiques d'un certain état d'esprit :

« Downing Street ne s'inquiète pas beaucoup de la France. On lui dira de se contenter de ce qu'elle pourra obtenir à la suite de l'accord Loucheur-Rathenau, tout en l'avertissant que la Grande-Bretagne ne s'associera pas à elle pour imposer de nouvelles sanctions à l'Allemagne ».

Et comment qualifier ce passage, tout pétri de cynisme insolence ?

« Si la France refuse d'adopter le moratorium, l'Allemagne sera encouragée par l'Angleterre à déclarer son impossibilité de payer. Il y a derrière toute la diplomatie secrète de Stinnes un mouvement très net et soigneusement étudié pour une alliance anglo-allemande. La Grande-Bretagne a soutenu l'Allemagne contre la France dans l'affaire de Silésie, maintenant la Grande-Bretagne va soutenir l'Allemagne contre la France pour les réparations. C'est dans ces conditions que les ententes se font ».

Certes, le *Daily Herald* ce n'est pas toute la Grande-Bretagne ! mais il est inconcevable qu'une feuille d'un pays qui fut l'allié sur les champs de batailles se permette de pareilles incartades.

Désormais, et chaque jour davantage, Londres ignore les intérêts de la France, quand elle ne les dessert pas franchement. C'est à nous à agir en conséquence.

M. DAROLLE.

### INFORMATIONS

**Un démenti de M. Briand**

Informé des paroles qui lui ont été attribuées, au cours de la dernière réunion de la conférence de Washington, consacrée au désarmement terrestre, M. Briand a envoyé à M. Bonnevay, garde des sceaux, le radio-télégramme suivant :

« Il n'y a pas un mot de vrai dans les paroles que me prêtent le « Daily Telegraph » et « El Tempo ». La discussion de la commission du désarmement a été des plus courtoises et aucune parole n'a été de dissimulation entre M. Schanzer et moi. Le dîner que la délégation italienne m'a offert pour ma dernière soirée, à Washington, a été empreint de la plus grande cordialité ».

**La question financière ne serait pas traitée dans les milieux britanniques**

Dans les milieux britanniques de Washington, on n'accorde pas crédit au bruit suivant lequel M. Lloyd George viendrait participer à la Conférence. Donc, dans ces conditions, on ne doit pas envisager sa prolongation anormale. Il n'est pas question, non plus, d'en élargir le programme, comme, par exemple, par la discussion du paiement des dettes de guerre.

Contrairement au bruit qui revient de Paris, il est inexact, que la Conférence en séance privée ait envisagé leur réduction de 50 0/0. Le fait que l'expert financier, M. Chesson, est reparti avec M. Briand, semble indiquer que ce sujet ne sera pas traité par la Conférence actuelle.

**Les dettes des alliés**

Parlant au Club économique de New-York, M. Vanderlip, le banquier bien connu, a donné les grandes lignes d'une proposition pour la reconstitution économique de l'Europe.

D'après ce projet, les Alliés devraient se reconnaître débiteurs envers les Etats-Unis, de 11 millions de dollars. De leur côté, les Etats-Unis, consentiraient à recevoir des acomptes d'un chiffre modéré et employer l'argent ainsi remboursé à la reconstitution de l'Europe.

Suivant M. Vanderlip, les Etats-Unis auraient beaucoup à souffrir si on les payait rapidement sous forme de marchandises, ce qui est la seule forme de paiement pratiquée étant donné l'état de démolition de tous les changes. Les Alliés de leur côté ne devraient pas effectuer de paiements sous cette forme.

**Le gouvernement allemand ne protestera pas**

La nouvelle suivant laquelle le gouvernement du Reich aurait adressé au secrétaire d'Etat américain, M. Hughes, une note protestant contre le discours de M. Briand, n'est pas exacte. Le gouvernement de Berlin avait bien préparé un pareil document, mais, après avis de la commission parlementaire des affaires extérieures, il a renoncé à son envoi pour des raisons de politique extérieure et pour ne pas soulever de dangereuses controverses internationales.

**Un emprunt français aux Etats-Unis**

On mande de New-York au *Financier*, qu'une banque a émis environ 22.750.000 dollars de bons des villes de Marseille, Lyon et Bordeaux, remboursables en 34 ans. Ces souscriptions ont été couvertes en l'espace d'une heure.

### Plus de palmes jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier

En raison de la proximité de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 1922, il ne sera plus décerné de distinctions universitaires au cours des cérémonies officielles qui auront lieu entre le 1<sup>er</sup> décembre et la date où paraîtra la promotion régulière.

**Les nouveaux roubles**

Une dépêche de Moscou, annonce la publication d'un décret relatif à une nouvelle émission de papier-monnaie pour 1922. Un rouble de cette nouvelle émission aura la valeur de 10.000 roubles anciens.

**Landru condamné à mort**

La Cour d'assises de Versailles a rendu son verdict dans l'affaire Landru, accusé d'avoir assassiné et brûlé 11 femmes.

Landru a été reconnu coupable par le jury et a été condamné à mort. Cette affaire a duré 21 audiences. Le jury a signé un recours en grâce en faveur du condamné.

### Chambre des Députés

Séance du 29 novembre 1921

Dans la séance du matin, la Chambre continue la discussion du projet de loi sur les loyers. Elle adopte l'article 2 disant qu'en raison de la pénurie actuelle des logements, il sera accordé jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1921, une prorogation de jouissance à tous les locataires dont les baux ou locations expirent avant le 1<sup>er</sup> octobre 1924. L'article 3 établit 5 séries de locataires ayant droit au maximum de la prorogation prévue.

Dans la séance de l'après-midi la Chambre ajourne la discussion d'une interpellation de M. Daudet sur l'affaire Paul Meunier-Judet.

Elle reprend la discussion du budget. Tous les articles du budget du commerce sont votés. Le budget de l'intérieur est discuté. Les 9 premiers chapitres sont votés. Sur l'article 10, M. Cornudet demande le relèvement des traitements des conseillers de préfecture. Mais après explications du ministre de l'intérieur, l'amendement est retiré et les articles 10 à 30 sont votés. Les derniers sont adoptés sans discussion.

La Chambre aborde le budget de la Justice. M. Lafarge proteste contre la lenteur excessive de la liquidation des biens séquestrés. A Paris, plusieurs centaines de millions sont immobilisés, dit-il. M. Ancel proteste contre l'encombrement de certains tribunaux. Le ministre de la Justice répond que la liquidation des biens séquestrés sera faite et promet de réaliser la réforme administrative. Tous les chapitres du budget de la justice sont votés.

Séance du 30 novembre 1921

Dans la séance du matin, la Chambre discute la loi sur les loyers. Elle adopte un amendement portant que la loi est applicable dans toutes les communes de 10.000 habitants au moins.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre aborde la discussion des ports de la marine marchande et des pêches. M. Leboucq dit que le budget de la marine marchande est en augmentation de 30.700.000 francs sur celui de 1921. Les chapitres de ce budget sont votés.

**Sénat**

Séance du 29 novembre 1921

Le Sénat ajourne la discussion du projet sur l'éducation physique et la préparation militaire, et renvoie à la commission d'administration générale le projet de modification de l'organisation du Conseil d'Etat.

Le Sénat adopte le projet voté par la Chambre sur la composition du Conseil supérieur d'hygiène publique.

Séance du 30 novembre 1921

Le Sénat discute les crédits supplémentaires. M. Chéron proteste contre ces crédits et il demande que le Gouvernement veille strictement au contrôle des dépenses engagées et soumette aux commissions financières du Parlement les rapports des contrôleurs. Un projet de résolution dans ce sens est voté. M. Bérard fait connaître que les dépenses en Syrie s'élèvent à 1 milliard 250 millions.

Les crédits supplémentaires sont votés.

**Conférence contre la tuberculose**

Ainsi que nous l'avons annoncé, la Mission américaine contre la tuberculose en France est à Cahors depuis plusieurs jours.

Les délégués de cette mission Mme W. Grannis, Mlle Suzanne Villain, notre confrère M. Charles Fuster et M. Milton, ont montré, dans plusieurs réunions au théâtre de Cahors, auxquelles étaient invités et assistaient les élèves de toutes les écoles de la ville, les ravages terribles de la tuberculose.

Mardi soir, à 9 heures, a eu lieu la première conférence offerte à la population.

La conférence était présidée par M. Pépin, secrétaire général de la Préfecture, qui, en ouvrant la séance prononça une belle allocution.

M. Duval, médecin général de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, membre du bureau d'organisation départementale, venu spécialement de Paris, prit la parole pour dire ce qu'était l'œuvre de la mission Rockefeller en France.

M. Charles Fuster, avec éloquence traita le sujet de la tuberculose. Il fut très applaudi.

Un orchestre, sous la direction du maître Noutyrit prêtait son concours gracieux à cette conférence, ce pen-

### BONNES AFFAIRES ???!

On reparle des stocks de blé accumulés par le ravitaillement, les bureaux permanents. Le public pensait bien en avoir fini de cette institution malfaisante et provisoire qui dure toujours.

Eh ! non : on a découvert encore, comme par hasard, dans quelques coins de salle, des stocks de blé.

Les plus ahuris sont probablement ceux-là même qui avaient constitué ces stocks. Ils pensaient que ces stocks étaient liquidés depuis longtemps. Profonde erreur !

On les avait gardés : qui on ? Le bureau permanent, parbleu.

Ces stocks sont retrouvés, il faut donc s'en débarrasser, et cela permet au bureau permanent de subsister quelques mois encore. Les parasites savent s'accrocher.

Mais, selon l'habitude prise, ce sont les contribuables qui feront les frais de cette découverte de stocks de blé.

Le *Courrier du Centre*, de Limoges, annonce qu'on vient de vendre aux enchères, au Palais du Commerce, à Lyon, le reliquat du stock de blé, constitué par le ravitaillement, le bureau permanent en 1920, au prix de 100 francs le quintal.

Il restait plusieurs centaines de quintaux de blé. Les minotiers lyonnais les ont achetés, par lots de 100 quintaux, au prix de 71 fr. 75 à 73 fr. le quintal.

Différence ? Lecteurs, calculez.

Lecteurs et contribuables, vous paierez la différence.

Le ravitaillement a fait et continue à faire de bonnes opérations commerciales.

A ce jeu-là, un commerçant se ruinerait. Mais l'Etat ne risque rien : la comme garanties, les contribuables ; il peut se permettre d'entretenir des bureaux permanents.

Il n'est pas difficile d'être généreux, de dépenser beaucoup avec l'argent du public.

Car, il faut remarquer que le produit de la vente des stocks de blé ne rentre pas entièrement dans les caisses de l'Etat.

Il faudra en défalquer le montant des frais occasionnés par la vente, et pour l'entretien du nombreux personnel du ravitaillement.

Il ne restera pas grand chose pour le budget.

Eh, comme nous le disons, du reste, comme on le sait, ce sera le contribuable qui paiera.

Il est fait exprès pour payer. C'est sa raison d'être.

LOUIS BONNET.

**Enregistrement**

M. Sarlandie de la Robertie, receveur de 6<sup>e</sup> classe à Cazals est mis en non activité, sur sa demande pour raisons de santé.

**Perception**

Parmi les commis de perception qui viennent d'être nommés à une classe supérieure, nous relevons les noms de nos compatriotes : MM. Redoules, Barelle, Nouailles. Félicitations.

**Conférence contre la tuberculose**

Attention, vous, parents, qui avez des jeunes filles. Faites-en de préférence de bonnes ménagères et apprenez-leur à leur sexe, ne négligez pas cependant de leur donner une bonne instruction, cela ne nuit jamais. Mais hélas ! un grand nombre d'entre elles désirent être employées aux écritures, soit dans les Administrations, soit dans le commerce comme sténodactylo. Savez-vous combien de candidates on peut en trouver ? Combien d'autres exemples je pourrais citer.

Méfiez-vous donc de ce mirage tentateur qu'est la grande ville ; à la terre doivent rester les terribles, ceux qui savent l'exploiter, la faire produire et en extraire les richesses qui font la richesse de notre petite patrie. Laissez travailler à la ville ceux qui y sont nés, qui y vivent depuis plusieurs générations, qui s'y étiolent et qui y végètent ; ils sont à leur place comme vous êtes à la votre. Méfiez-vous surtout de ceux qui vous attirent avec ces prétendus avantages comme sont attirés les alouettes par le miroir aux glaces multicolores ; leurs offres vous yeux, sont faux la plupart du temps ; l'exode des provinciaux vers la ville est une grosse faute ; ils quittent le soleil, le bon air, la vie facile, dans le milieu natal pour des sages incertains, et une fortune promise qu'ils atteignent rarement.

Ce qui les attend plutôt, c'est la vie étroite, la disparition des économies, l'existence dans un air vicié, dans une petite chambre sous les toits, le salaire totalement employé à la nourriture et au logement ; en un mot, c'est le plus souvent la misère.

Croyez-moi, j'ai frétilé tant de ces déboires que tant de désappointements, que je préfère vous donner en toute certitude le conseil

dant que des films cinématographiques, l'un scientifique sur la tuberculose, sa cause et ses lésions, d'autres amusants et instructifs, étaient déroulés.

Ce fut une excellente soirée, et nous sommes certains que tous ceux qui ont entendu l'éloquent conférencier, M. Charles Fuster, répondront à son appel et apporteront leur concours à l'œuvre nationale, sociale contre la tuberculose.

Rappelons que ce soir, 1<sup>er</sup> décembre, à 20 h. 30, au Théâtre également, Mlle Suzanne Villain parlera dans la deuxième et dernière conférence de l'hygiène au Foyer et de l'hygiène de l'Enfant.

C'est une des innovations de la Mission Rockefeller que de faire traiter ces sujets éminemment féminins par une femme ; personne mieux qu'une femme ne peut convaincre ses sœurs de leur rôle en hygiène sociale à côté de l'homme, sans que pour cela elle soit en conflit avec lui pour le plus grand bien de la collectivité.

Nous savons que Mlle Villain ne manquera pas, ainsi qu'elle l'a fait ailleurs, de toucher à ces questions et qu'elle convaincra les caducienues et cadurciennes. Espérons qu'ils auront à cœur de venir l'entendre. Un film dramatique « La force de la vie » terminera cette soirée présidée par M. Tassar, adjoint au maire.

Donc, sujet et cinéma seront renouvelés ; l'entrée sera également absolument gratuite ainsi que la distribution des brochures.

### Nos compatriotes à Paris CRI D'ALARME

Qu'il me soit permis en ma qualité de Président d'un important groupement de Lotois de signaler à nos compatriotes qui songent à abandonner le pays pour se fixer dans les grandes villes, certaines conséquences de cette décision.

Attirez vraisemblablement par des promesses trompeuses, supposent-ils qu'il leur suffira de prendre le train pour Paris et de se présenter pour qu'une place leur soit offerte ? Halte-là ! me chers amis, le placement, malgré les relations étendues que l'on peut posséder, devient de plus en plus difficile. Insistez auprès des compatriotes demeurés dans le pays, nous ont connaissance de cette petite note, pour qu'ils engagent leurs parents ou amis à ne pas déserter la Maison paternelle, s'ils veulent éviter des déboires et des ennuis. Que de fois, j'ai questionné des arrivants, essayant de pénétrer le motif qui les avait fait leur village natal ; la plupart du temps, ils invoquaient le défaut d'entente entre frères et sœurs pour conserver la terre familiale et continuer les travaux effectués depuis toujours de père en fils.

Je donne un exemple ; il y a trois semaines, je fus très surpris de revoir un lotois qui pourtant me paraissait bien décidé à rester au pays ; comme je manifestais quelque surprise de son arrivée, il m'expliqua dans la Capitale, il me répondit ceci : « Que vous ayez moi, j'ai cru bien faire en venant ici à Paris pour y trouver un emploi que je vous prie de me procurer ».

Croyez-vous que ce brave garçon ne serait pas mieux au milieu de ses terres, au lieu d'être, comme maintenant, employé à compter de l'étoffe pour faire des cravates et de louer, sa besogne terminée, dans une chambre de 4 mètres carrés, au 6<sup>e</sup> étage, prenant jour par le toit et payer 1.500 francs par an de loyer ? Combien d'autres exemples je pourrais citer.

Attention, vous, parents, qui avez des jeunes filles. Faites-en de préférence de bonnes ménagères et apprenez-leur à leur sexe, ne négligez pas cependant de leur donner une bonne instruction, cela ne nuit jamais. Mais hélas ! un grand nombre d'entre elles désirent être employées aux écritures, soit dans les Administrations, soit dans le commerce comme sténodactylo. Savez-vous combien de candidates on peut en trouver ? Combien d'autres exemples je pourrais citer.

Méfiez-vous donc de ce mirage tentateur qu'est la grande ville ; à la terre doivent rester les terribles, ceux qui savent l'exploiter, la faire produire et en extraire les richesses qui font la richesse de notre petite patrie. Laissez travailler à la ville ceux qui y sont nés, qui y vivent depuis plusieurs générations, qui s'y étiolent et qui y végètent ; ils sont à leur place comme vous êtes à la votre. Méfiez-vous surtout de ceux qui vous attirent avec ces prétendus avantages comme sont attirés les alouettes par le miroir aux glaces multicolores ; leurs offres vous yeux, sont faux la plupart du temps ; l'exode des provinciaux vers la ville est une grosse faute ; ils quittent le soleil, le bon air, la vie facile, dans le milieu natal pour des sages incertains, et une fortune promise qu'ils atteignent rarement.

Ce qui les attend plutôt, c'est la vie étroite, la disparition des économies, l'existence dans un air vicié, dans une petite chambre sous les toits, le salaire totalement employé à la nourriture et au logement ; en un mot, c'est le plus souvent la misère.

Croyez-moi, j'ai frétilé tant de ces déboires que tant de désappointements, que je préfère vous donner en toute certitude le conseil

### CHRONIQUE LOCALE

**Médailles militaires**

Nous relevons dans le *Journal Officiel* du 13 novembre 1921 le nom de notre compatriote M. Emile Huillet, qui vient de se voir décerner la médaille militaire pour faits de guerre (services rendus au contre-espionnage).

Nos félicitations à M. Emile Huillet qui est de Cahors et un ancien élève du lycée Gambetta.

de rester où vous êtes et où vous vivez plus heureux que dans les villes, fut-ce même à Paris.

Pour moi, je m'estimerai suffisamment récompensé de ma modeste intervention si ce présent avertissement, basé sur une vieille expérience, pouvait être utile à quelque compatriote du Lot.

Louis CANIAC,  
Président des « Cadets du Quercy ».

#### Amicale du Lot à Bordeaux

Dimanche dernier avait lieu la « Brasserie du Coq d'Or », le banquet annuel et cours auquel on devait fêter l'arrivée de M. Arnault, préfet de la Gironde et les décorations de MM. le Dr Teulière, Terret et Méhéut récemment promus dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Jamais l'assistance n'avait été aussi nombreuse, de vives félicitations furent adressées à MM. Bersagol et Rives, organisateurs du banquet.

La table d'honneur, à côté de M. Ortal, président, MM. Carbonel, Vergarde, vice-présidents; Fontanilles, trésorier; Besangon, secrétaire, avaient pris place: M. Arnault, préfet de la Gironde; les nouveaux légionnaires; M. Vernhol, colonel commandant la 35<sup>e</sup> division d'artillerie; M. le Dr Bénéch, professeur agrégé à la Faculté de médecine et conseiller général du Lot; M. Oubrière, président du Quercy mutuel; MM. les D<sup>r</sup>s Monmayou, Molinié, Lescale, inspecteur de l'enregistrement.

La plus franche gaieté régna pendant le repas et au dessert M. Ortal, président, se faisant l'interprète de l'assemblée s'exprima en ces termes :

Mes Chers Compatriotes, En votre nom, je souhaite la bienvenue à notre éminent compatriote, M. Arnault, Préfet de la Gironde et je le remercie de l'honneur qu'il nous a fait en venant présider notre banquet annuel.

Il m'est très agréable de lui dire combien nous sommes fiers de compter parmi nous un Chef si apprécié et aimé. Nous avons été heureux de voir de félicitations qui lui adressait tout récemment le Conseil général de la Gironde.

Et si j'ajoute que M. Arnault n'a jamais oublié notre cher département du Lot, qu'en toute occasion il cherche à être utile à ses compatriotes, je serai certainement votre interprète en lui disant combien grande est notre reconnaissance pour lui et combien nous serons toujours heureux d'applaudir à ses succès.

Mes Chers Compatriotes, je vous invite à fêter avec moi les deux membres de la société, qui depuis notre dernière réunion ont été reçus dans l'Ordre de la Légion d'honneur, M. le Dr Teulière et M. Terret.

Nous prenons tout plaisir à la joie de M. Teulière. Nous savons tous quelle haute situation il occupe dans le corps médical bordelais. Pendant la guerre, nous avons été témoins du dévouement infatigable avec lequel il a prodigué ses soins aux victimes de la guerre. Aucune décoration ne lui plus méritée que la sienne et en votre nom, je lui adresse les plus vives félicitations.

Que notre distingué compatriote, M. Terret en reçoive aussi une bonne part. Pendant toute la durée de la guerre, M. Terret a fait preuve d'une activité qui a signalé à l'attention des Pouvoirs publics et lors que la nouvelle de sa décoration nous est parvenue, une seule chose nous a surpris c'est qu'il n'ait pas été décoré plus tôt.

Vos compatriotes apprécieront de grand cœur à votre succès, Cher Monsieur Terret. Par ma bouche, ils vous adressent les félicitations les plus sincères et ils vous donnent l'assurance qu'ils sont heureux de votre honneur.

Mes Chers Amis, Notre Amicale du Lot est une réunion de famille. Vous trouverez donc tout naturel que je félicite aussi M. Chabrier, dont le genre, M. Méheut, a lui aussi, reçu la croix des braves. C'est comme officier que M. Méheut a été décoré, il ne pouvait révoquer récompense plus haute commente consécration de sa belle conduite. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Mes Chers Compatriotes, Je vous propose de boire à la santé de M. Arnault, Préfet de la Gironde, en faisant des vœux pour que son mérite soit apprécié comme il convient dans notre beau département et pour qu'il reste longtemps parmi nous.

Je bois à la santé de M. le Dr Teulière, de M. Terret, de M. Méheut. Je porte votre santé à vous tous, mes chers Compatriotes, en vous souhaitant bonheur et prospérité.

Les paroles du Président sont couvertes d'applaudissements et les braves redoublent lorsque se lève M. Arnault, préfet de la Gironde. M. Arnault remercie M. Ortal des paroles aimables qu'il vient de lui adresser, il lui dit toute l'estime qu'il a pour un compatriote arrivé par son seul travail à la haute situation qu'il occupe. Déjà le Gouvernement a reconnu, il y a quelques années le mérite de M. Ortal en lui donnant la croix de la Légion d'honneur, il espère qu'avant peu c'est la rosette d'officier qui remplacera la croix de chevalier.

M. Arnault a un mot aimable pour chacun des nouveaux légionnaires, et s'adressant à l'assemblée tout entière il lui dit toute sa joie de se retrouver pendant quelques heures au milieu de ses compatriotes. M. Arnault n'a jamais oublié son cher département du Lot, il est heureux de voir autour de lui quelques-uns de ses vieux camarades du lycée de Cahors et, lorsque demain il se rendra dans le Lot pour y accompagner une délégation du Conseil général de la Gironde se rendant à Montfaucon pour étudier avec M. le Dr Bénéch et une délégation du Conseil général du Lot l'organisation d'un sanatorium interdépartemental, il ne manquera pas d'aller saluer à Cahors ceux de ses camarades dont il vient d'être longtemps séparé et qu'il n'a jamais oubliés. M. Arnault termine sa petite allocution en disant encore combien il sera heureux d'être utile à ses compatriotes et que rien ne lui coûtera pour rendre service à son cher département du Lot.

M. Oubrière, président du Quercy Mutuel, salue M. Arnault au nom des membres de sa société et adresse un appel aux membres de l'Amicale pour qu'ils s'inscrivent nombreux comme membres honoraires du Quercy Mutuel. Il faut, dit M. Oubrière, que les plus favorisés de la fortune membres de l'Amicale n'oublient pas les moins favorisés membres du Quercy Mutuel dont beaucoup sont dévoués du plus grand intérêt. M. le Dr Teulière et M. Terret remercient les membres de l'Amicale de l'aimable attention qu'ils ont eue pour les légionnaires et leur adressent l'expression de leur plus vive reconnaissance. La réunion se termine à une heure avancée, chacun fait des vœux pour qu'elle ait bientôt un lendemain qui permettra de fêter de nouveaux promus.

#### Bicyclette retrouvée

Nous avons relaté que mercredi dernier, lors du match militaire de football au terrain de l'île de Cabestut, la bicyclette appartenant à M. Sabat avait disparu.

M. Sabat crut tout d'abord, à une farce: mais samedi, n'ayant pas retrouvé sa bicyclette, il déposa une plainte.

La bicyclette vient d'être retrouvée par un pêcheur. Elle était dans le Lot, mais elle était débarrassée de sa chaîne et de ses garde-boues.

La bicyclette avait bien été volée. Une enquête est ouverte.

#### Non lieu

Une affaire de viol commise dans l'arrondissement de Figeac par le père sur sa fille devait être appelée devant le jury du Lot à la session du 12 décembre.

Un non lieu vient d'être rendu en faveur de l'inculpé.

#### Arrestation

Ces jours derniers, la police arrêtait un nommé Devès, âgé de 17 ans, pupille de l'Assistance publique pour vol d'une somme au préjudice de son patron, propriétaire aux Ramonets.

En raison de son jeune âge, Devès avait été placé à l'hôpital de Cahors. Mais c'est un voleur incorrigible. A l'hôpital, il a volé une somme de 30 francs à un vieillard.

Cette fois, il a été arrêté et écroué à la prison.

#### Le temps

Le temps ces jours-ci était au beau: il a changé dans la nuit de jeudi. Un vent violent a soufflé durant toute la matinée. La tempête a fait rage dans la nuit, car les communications téléphoniques et télégraphiques entre Paris et Toulouse ont été interrompues.

Philippe Caron dont nous avons annoncé la disparition est toujours introuvable.

Toutes les recherches faites sont restées infructueuses. Il paraît à peu près certain que Philippe Caron a été victime d'un accident et qu'il doit être mort, probablement noyé.

#### Disparu

Philippe Caron dont nous avons annoncé la disparition est toujours introuvable.

Toutes les recherches faites sont restées infructueuses. Il paraît à peu près certain que Philippe Caron a été victime d'un accident et qu'il doit être mort, probablement noyé.

#### THEATRE DE CAHORS

Rappelons que c'est vendredi qu'aura lieu au Théâtre Municipal, la représentation du désopilant vaudeville

#### L'école des Belles Mères

On commencera par

#### LA PETITE AMIE

de Brieux.

#### Baumarchais au Théâtre Municipal

Nous croyons savoir de bonne source que très prochainement, le maître Impresario Nadra Espy viendra nous offrir, avec sa compagnie, un spectacle extraordinaire comportant une belle création et le merveilleux chef-d'œuvre de Baumarchais,

#### LE BARBIER DE SÉVILLE

Si vous souffrez dans vos organes digestifs, si, oppressé, vous cherchez en vain le sommeil tranquille, c'est que vous ne buvez pas de l'eau **Saint-Martial**, laxative et dépurative, qui assure la régularité de la digestion.

Principaux dépôts: Pharmacies ORLIAC, à Cahors, MEULET, à Gourdon, LAGARD, à Salviac, GINESTÉ, à St-Céré, BELLY, à Martel, POUJADE, à Luzac, LANDES, à Gramat, BÉDÈNE MARGEL, à Souillac, et chez M. A. DELPUICH, à Figeac.

#### Cazals

Foire de chevaux. — De création toute récente, le marché aux chevaux qui a lieu tous les ans à la foire de novembre, avait pris cette année une certaine importance, tant par le nombre des animaux amenés que par le nombre des acheteurs qui s'y étaient rendus.

Les plus beaux lots avaient été amenés par MM. Fex, de Villefranche-du-Périgord; Delpeyroux, de Salgnac, et Delmas, de Saint-Martial.

Il s'est traité pas mal d'affaires, et on peut espérer que, mieux connu, ce marché aura, l'an prochain une importance encore plus grande.

#### Luzuch

Foot-Ball Rugby. — U. S. Luzuchoise I bat U. S. Montaignu I par 9 à 0,3 essais.

1<sup>er</sup> mi-temps: Luzuch s'installe dans le camp des visiteurs. Le ballon bien talonné, soit 8 fois sur 10, permet de faire de belles ouvertures qui échouent pour la plupart devant la défense adverse et aussi un peu par maladresse de nos lignes arrières. Sur une belle ouverture, ballon partant du centre, l'ailier manqua un bel essai par échappée, le long de la touche.

2<sup>nd</sup> mi-temps: Luzuch domine de plus en plus; les attaques se succèdent furent souvent dangereuses; mais par deux fois réussirent à tromper la défense adverse. Et la partie se termine sur ce résultat: Luzuch 9, Montaignu 0.

3<sup>e</sup> Critique: Notre mêlée un peu mieux équilibrée et plus homogène fournit régulièrement le ballon à ses lignes arrières, mais celles-ci se montrent souvent maladroitement et sujettes à un peu trop de nervosité. Il est regrettable que le match du 20 novembre contre Fumel ait handicapé l'équipe de 3 de ses meilleurs joueurs. Il est aussi regrettable de trouver chez certains joueurs de la mauvaise volonté parce qu'ils croient indispensables au succès de nos couleurs.

Dimanche 4 décembre, U. S. Luzuchoise I recevra sur son terrain le S. Club Puy-l'Évêquois I.

La partie promet d'être des plus intéressantes en jeu ouvert, les deux équipes voulant à tout prix prouver leur supériorité en vue du championnat qui doit se jouer le 25 décembre entre ses 2 clubs.

#### Puy-l'Évêque

La Lutte contre la Tuberculose. — Français, 200.000 des nôtres sont touchés chaque année par ce terrible fléau, c'est pourquoi la Mission Américaine Rockefeller, continuant dans le département sa vaste campagne d'éducation populaire, donnera à Puy-l'Évêque une grande conférence sur la Tuberculose et l'Hygiène du Foyer, le samedi 3 décembre à 20 heures 30 dans la salle de la Mairie.

Ces deux très importants sujets seront traités par M. Charles Fuster et Mlle S. Villain.

Cette conférence, qui sera présidée par M. le Docteur Rouma maître et conseiller général, se terminera par une série de films cinématographiques et, nous nous plaisons à le rappeler, l'entrée en est absolument libre et gratuite. C'est donc un devoir pour tous d'aller s'instruire sur cette maladie, ses causes et ses remèdes.

#### Floressas

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Floressas s'est réuni dimanche 27 novembre à 10 heures, en session ordinaire sous la présidence de M. Bruguères, maire. Huit conseillers sont présents.

Sur la proposition de M. le maire, le Conseil municipal décide que la commune participera dans les proportions fixées par la loi du 15 juillet 1893 aux dépenses nécessaires pour le traitement à l'Institut Pasteur, à Bordeaux, des indigents Rouquet récemment mordus par un chien enragé.

La liste de proposition des réparateurs pour 1922 est dressée.

M. Lousser Elie est désigné pour faire partie de la commission des listes électorales et MM. Varannes et Veyssie jugeront les réclamations.

Une demande de concession de matériel d'enseignement pour les écoles est formulée.

Sur la demande de M. Ollières, conseiller municipal, il est assuré une subvention de 150 francs pour réparations aux chemins ruraux de ce village.

Le Conseil décide que les propriétaires bordant plusieurs chemins ruraux de la commune devront mettre en état ces chemins en coupant les ronces et les broussailles qui les encombrant.

La séance est levée à midi.

Légion d'honneur. — Avec le plus vif plaisir nous apprenons la promotion de notre excellent compatriote, Louis-Henri Prady, de Floressas, ex-sergent au 9<sup>e</sup> d'infanterie, au grade de chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

Au front pendant toute la durée de la guerre, le jeune légionnaire s'y est distingué par un sang-froid, une bravoure digne de tous les éloges. Titulaire de huit citations, de la Médaille militaire, il reçoit aujourd'hui la plus haute récompense dont un sous-officier puisse s'enorgueillir.

Nous sommes heureux de lui en exprimer ainsi qu'à sa sympathique famille nos plus vives et sincères félicitations.

D. Imprimerie COUILLANT (Personnel intéressé) Le co-gérant: M. DAROLLE.

#### Figeac

Trouvaillé. — M. Francoulat, peintre à la Compagnie du P. O. a trouvé près du moulin de Laporte une roue de secours pour automobile, qui a été réclamée par Mme de Péret.

Tribunal de Simple Police. — Dans sa dernière audience, le Tribunal de simple police a prononcé 26 condamnations à l'amende, pour infractions diverses.

Procès-Verbaux. — Des procès-verbaux pour mauvaise tenue de leur registre et non déclaration de présence d'étrangers ont été dressés contre des logeurs de notre ville.

Vol. — Une bicyclette a été dérobée la veille de la foire à M. Besombes, négociant à Figeac, qui avait imprudemment laissé sa machine devant la porte de son magasin. Plainte a été portée.

#### Terrou

Carnet blanc. — Lundi, 28 novembre, a été célébré le mariage de Mlle Marthe Pradayrol, la gracieuse jeune fille du sympathique directeur propriétaire de l'usine électrique de Terrou, avec M. Cadiergues, de Lacapelle Marival.

Un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait les jeunes époux à qui nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Gourdon

Lou Gorrit del Quercy. — Nous rappelés à nos compatriotes et amis que demain aura lieu notre grande matinée dansante dans les salons du Palais des Ingénieurs civils, 19 rue Blanche, à 14 heures précises.

Un excellent orchestre exécutera sous l'habile direction de M. Bonvoisin, lauréat du Conservatoire, un choix de danses anciennes et modernes jusqu'à 19 heures.

D'autre part, nous sommes d'ores et déjà autorisés à annoncer qu'une grande fête enfantine est en cours de préparation à l'occasion de l'Arbre de Noël. La Commission des Colonies de vacances qui s'est chargée de son organisation nous promet une belle matinée et s'est déjà assurée le concours de fameux Clowns du Cirque Médrano pour le dimanche 1<sup>er</sup> Janvier 1922.

Le Secrétaire: R. AURICOSTE, 40, Rue de l'Université.

Bal de la Jeunesse Lyrique. — La société la « Jeunesse Lyrique » donnera un bal, le samedi 10 décembre, dans les salons de l'Hotel de Ville.

Entrée 5 fr.; demi tarif pour les membres honoraires. Toilettes de ville.

Grave accident. — Delpech Guillaume, ouvrier, âgé de 68 ans, demeurant place du Réservoir, rentrait un peu guilleret vers 11 heures du soir, lorsqu'il tomba si malheureusement qu'il se fractura une épaule; en outre, il a des côtes enfoncées et le poumon perforé.

Son état est assez grave. Audience correctionnelle du 29. — Des chasseurs sont poursuivis pour chasse sans permis. Comme ils contestent les termes du procès-verbal, l'affaire est renvoyée à huitaine pour audition des témoins.

Un nommé Delubès, Siméon, 33 ans, domestique à Usel (Lot), qui avait fait opposition à un précédent jugement qui l'avait condamné à six mois d'emprisonnement pour port illégal de décoration vint sa peine réduite à deux mois avec bénéfice du sursis.

#### Salviac

Hyménées. — Nous apprenons le mariage de M. Ernest-Pierre Belmon, licencié en Droit, de Salviac, avec Mlle Charlotte-Marie Paul Feysant, de Tourtourac (Dordogne), et celui de M. Louis Coyard, de Salviac, commis titulaire de 2<sup>e</sup> classe au bureau des hypothèques de Gourdon avec Mlle Jane Renouard, sœur de M. Joseph Renouard, notaire à Pamiers.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

AVIS aux sinistrés. — MM. les propriétaires, victimes des orages de grêle qui eurent lieu à Salviac durant le mois de juin 1921 et qui ont fait des réclamations pour des dégradations d'impôt foncier, sont priés de se rendre à la mairie, chaque jour de la semaine, de 9 heures à midi, afin de retirer leurs feuilles de dégrèvement.

#### Vailiac

Foire du 25 novembre. — Foire assez animée. Plus de troupeaux que l'an dernier. Baisse sensible. Les brebis ont valu 100 à 105 fr. la pièce. Les agneaux 50 fr. la pièce.

La foire s'est clôturée par un grand bal traditionnel jusqu'à 3 heures de la nuit. Bonne journée pour le commerce local.

#### Importante et ancienne Maison de Marseille

Offre excellente situation à DAME ou DEMOISELLE Désirant s'occuper d'alimentation FIXE et COMMISSION WEISWALLER, 10, rue des Beaux-Arts, MARSEILLE

# DÉPÊCHES

Paris, 12 h.

#### Rathenau à Londres

De Londres: La *Westminster Gazette* dit que la question des fonds nécessaires aux réparations fit, hier, le sujet d'une conférence entre M. Rathenau et les experts financiers anglais.

Ces derniers considéraient qu'un moratorium n'est pas le meilleur moyen de sortir des difficultés, qu'ils sont plutôt favorables à un emprunt remboursable à longue échéance, à émettre sous la forme de bons, garantis par la Ligue des Nations et remboursables en 30 ou 40 ans.

#### Une conférence financière à Paris

De Londres: Selon le correspondant, à Washington, du *Daily Mail*, la Conférence financière internationale, dont il a été question, aurait lieu le mois prochain, à Paris.

#### Nansen en Russie

De Berlin: On annonce que Nansen est arrivé en Russie. Il a été reçu à la frontière par une députation des Soviets. Nansen exprima l'espoir qu'il réussirait à engager toutes les puissances à participer à une action de secours en faveur de la Russie.

#### Le nouveau sénat belge

De Bruxelles: Bien que les opérations préliminaires à la constitution du Sénat ne soient pas terminées, on est fixé à peu près sur les résultats. Le nouveau Sénat comprendra, selon toute vraisemblance, 73 catholiques, 28 libéraux, 52 socialistes.

Le roi continue ses consultations avec les chefs politiques. On croit que M. Carton de Wiart acceptera de former le nouveau Cabinet.

#### ON DEMANDE

UNE TRÈS BONNE OUVRIÈRE COUTURIÈRE Chez Madame LAPORTE 6, Place du Marché

#### AVIS

M. MAURY, Chirurgien Dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a repris l'entière direction de son Cabinet Dentaire et qu'il reçoit lui-même, comme par le passé, tous les jours de 9 h. à 6 h.

#### AVIS DE DECÈS

Les familles LAFAGE ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur mère et grand-mère

#### Madame Vve LAFAGE

Née Blanche-Delphine BROSSÉ L'Assemblée aura lieu Cours Vaxis, 3, Cahors. Les obsèques auront lieu vendredi matin, à 9 heures précises, et seront purement civiles.

#### AVIS DE DECÈS

Monsieur et Madame Raymond PÉLAPRAT, Mademoiselle Marguerite PÉLAPRAT, Monsieur Auguste CANTAGREL et sa famille, Mademoiselle CANTAGREL, Monsieur Antonin CANTAGREL et son fils, Madame Veuve CANTAGREL et sa fille, Les familles PÉLAPRAT, HERMET, DOUSSAIN, CHENU, PEBBRATX, MARCHEL, Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Madame Vve Jeanne PÉLAPRAT

Née CANTAGREL leur mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, décédée à Cahors, le 30 novembre 1921, dans sa 51<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'église, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le vendredi 2 décembre, à 9 heures moins 1/4, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion, maison mortuaire, 8, rue Marchal Joffre.

#### Je le pressens, j'en suis sûr. Il est en danger.

M. Roquevillard reprit: Quelquefois c'est décider une passion que la combattre. Tu l'as bien compris: tu as consenti à inviter les Frasnés. Puis, les jeunes gens supportent mal cette ingérence dans leur vie. Maurice, surtout, qui est très fier. Il n'a pas encore vingt quatre ans, il est docteur en droit, il n'a confiance qu'en lui-même. Il soutient d'absurdes théories sur le droit au bonheur, sur la nécessité du développement personnel. Paris nous les rend affaiblis, mais révoltés. Il faut l'expérience pour les assagir.

Tu t'en préoccupes donc? Et tu ne m'en avais rien dit.

A quoi bon t'attrister? Tu es déjà si lasse.

Où, je devrais être forte. Une mère doit être forte. Mais tu l'es pour nous deux.

Il continua: Nous avons eu tort de le placer dans l'étude de maître Frasné. Je le voulais mettre au courant de la pratique des affaires, spécialement des successions et des liquidations, avant qu'il ne débutât au barreau. Maître Frasné est le successeur de maître Clairval qui était mon ami et notre notaire. J'ai respecté une tradition. Là, je me suis trompé. Enfin, tout sera changé bientôt.

Bientôt?

Où, je reprendrai Maurice dans mon cabinet; il y terminera son stage. Ou bien il apprendra la procéd-

#### AVIS DE DECÈS

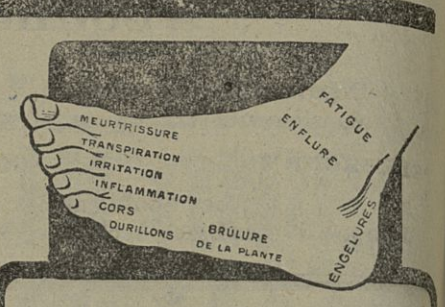
Monsieur Arsène DELCROS, Peintre à Cahors, et sa famille et tous les autres parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

#### Madame Antoinette LAFAGE

#### Veuve MARTIN

décédée à Cahors à l'âge de 78 ans. Et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu samedi 3 décembre 1921, à 9 heures du matin, en l'Eglise St-Urscise.

L'assemblée, à la maison mortuaire, Place St-Urscise, N° 32.



#### Plus de Maux de Pieds

Ne souffrez pas non plus cet hiver d'engelures aux pieds et aux mains

Un traitement peu coûteux, aussi simple qu'efficace pour se débarrasser de leurs divers maux de pieds, fera le bonheur de tous ceux qui souffrent, souvent atrocement, des engelures. Il suffit de dissoudre une petite poignée de Saltrates dans trois litres d'eau chaude et de tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau, rendue médicinale et légèrement oxygénée; toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure, causées par le froid et l'humidité, la fatigue et la pression de la chaussure disparaissent comme par enchantement. Une immersion plus prolongée ramollit les durillons les plus épais, les cors, les talons, etc., à un tel point qu'ils peuvent être facilement enlevés, sans l'aide d'un rasoir, opération toujours dangereuse.

Par son action sur la circulation du sang, l'eau chaude saltrée est également le remède le plus efficace contre les engelures, tant aux pieds qu'aux mains. Evitez donc, cet hiver, d'en souffrir, en prenant des bains saltrés dès les premiers froids.

Les Saltrates Rodell, sels minéraux extra-purifiés, se trouvent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Refusez toutes contrefaçons et exigez des saltrates.

RODELL

#### ADJUDICATION

Le Samedi 24 Décembre 1921, à 9 heures du matin, caserne BESSIERES, il sera procédé à l'adjudication de fûments à provenir des écuries du 7<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE, du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 1922.

#### ETUDE DE

M<sup>r</sup> Louis LESCALE, NOTAIRE A CAHORS

#### Deuxième avis

Suivant acte reçu par Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-un, Mademoiselle Yvonne BOISSIERES, marchande-épicière, demeurant à Cahors, rue Ste-Barbe, n° 4,

A vendu à M. Pierre HUGON, charbon, et dame Eugénie CARRATIE, son épouse, demeurant tous deux à Cahors, rue Ste-Barbe, n° 1.

Le fonds de commerce de « Marchand d'Épicerie et Mercerie » que Mlle Yvonne BOISSIERES fait valoir à Cahors, rue Ste-Barbe, n° 1.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude du dit M<sup>r</sup> LESCALE, dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

#### Pour deuxième insertion:

L. LESCALE.

#### BULLETIN DU « JOURNAL DU LOT » 3

#### LES ROQUEVILLARD

PAR

Henry BORDEAUX

PREMIÈRE PARTIE